



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des  
Directeurs, Instituteurs, professeur  
des écoles, psyEN et AESH du 1er  
degré  
des Bouches du Rhône  
**FORCE OUVRIERE**



12 mars 2022



L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

### Evaluation d'école

**Elles doivent être  
abandonnées !**

Le SNUDI FO 13 soutiendra toutes les équipes qui ne sont pas volontaires pour rentrer dans le dispositif, issu de la loi Blanquer sur " l'école de la confiance".

**Organisons la mobilisation  
pour bloquer une des pièces  
maîtresses du puzzle du  
Grenelle !**

### Quelles sont ces nouvelles évaluations ?

Ce qui est prévu c'est d'abord une auto évaluation. Dans le document national qui cadre ce dispositif, il est indiqué que l'auto évaluation « engage non seulement les enseignants mais aussi l'ensemble des parties prenantes, y compris les élèves, dans la compréhension des enjeux, des actions menées, des décisions prises et de leur impact, et doit faire sens pour tous ». Il précise également que l'auto évaluation « est conduite au niveau de chaque école par son directeur » et que dans la mesure « où elle vise également le temps périscolaire, le directeur associe étroitement le maire, ou en accord avec lui, les services compétents de la collectivité. »

Ce document se conclut par la liste des documents à fournir sous la forme d'un véritable contrat d'objectif : « un tableau récapitulatif des orientations

*retenues, des actions envisagées, des indicateurs choisis pour mesurer leur degré d'atteinte et du plan de formation envisagé » ainsi qu'un « plan d'action opérationnelles ».*

Puis vient l'évaluation externe qui sera pilotée par **un inspecteur** qui n'est pas de la circonscription, **un directeur** d'une autre école, **un conseiller pédagogique**, ou encore une « **personnalité extérieure** », qui pourrait très bien être un personnel de la Ville ou un représentant d'un organisme privé ou associatif !!!

Après avoir fait remonter le document de l'auto-évaluation, une visite sur site et des entretiens avec les personnels sont prévus. Un pré-rapport est rédigé. Il sera co-présenté en conseil d'école par le directeur et les évaluateurs externes avant validation par les autorités académiques qui communiqueront le rapport définitif au conseil d'école et aux collectivités de rattachement.

**C'est un pas de plus qui est marqué dans la territorialisation et la destruction de notre statut de fonctionnaire d'Etat.** Et c'est là que la boucle est bouclée avec la loi Rilhac, car rappelons que cette loi prévoit que le conseil d'école devienne décisionnaire, permettant aux collectivités et aux représentants d'élèves d'imposer des choix pédagogiques aux équipes enseignantes. C'est la territorialisation de l'école, des obligations de services et des droits pour les personnels définis toujours davantage dans un cadre local, contre le cadre national de l'Ecole Publique et de notre statut.

## **Bloquer la mise en place de ce dispositif, c'est bloquer la machine de guerre qu'est le Grenelle-PPCR du ministre Blanquer contre notre statut !**

Le SNUDI-FO invite les collègues à se réunir afin d'organiser la riposte à ce dispositif qui achèverait la territorialisation et l'autonomie de l'école et qui s'articule avec toutes les mesures du Grenelle-PPCR (fusion des corps d'inspection, loi Rilhac, accompagnement permanent des personnels, expérimentation marseillaise...) et les projets gouvernementaux pour l'école.

### **Lire le communiqué du SNUDI FO**



### **Consigne du SNUDI FO 13**

Pour les écoles qui sont concernées dès cette année par une évaluation d'école, le SNUDI FO 13 vous propose la **motion-type suivante**, à adapter selon votre situation.

#### **Exemple de motion à adopter en conseil des maîtres**

Équipe enseignante de l'école xxx

À l'attention de Monsieur la Directrice académique  
des services de l'Éducation nationale

s/c de Mme ou M. l'IEC de la circonscription xxxxx

Monsieur la Directrice académique,

L'équipe enseignante a pris connaissance du choix de notre école pour participer à une « évaluation d'école ». Réunis en conseil de maîtres et maîtresses le ...../...../..... nous considérons que ce qui nous est présenté ressemble à ce qui est appelé « audit » dans le secteur privé et n'est pas un levier pour améliorer la réussite des élèves et les conditions de travail des personnels.

Ce travail supplémentaire nous apparaît extrêmement chronophage - en particulier pour les directeurs et directrices - alors que la période actuelle est déjà épuisante et ces évaluations nous apparaissent sans aucune utilité pour les personnels.

La réflexion en conseils des maîtres et de cycle nous permet déjà d'ajuster nos pratiques professionnelles dans l'intérêt de toutes et tous. Ces évaluations ne pourraient apporter de conseils ou solutions que nous ne

connaissances déjà.

Nous vous informons donc que nous ne sommes pas volontaires pour participer à ce dispositif.

Avec le soutien du SNUDI FO , nous exigeons l'abandon de ces évaluations.

Veillez croire, Monsieur le Dase, en notre attachement au service public d'éducation,

L'équipe enseignante de l'école



Une bonne résolution pour  
2022 ?

**J'adhère au SNUDI FO  
13 !**

*Vous appréciez les  
informations du SNUDI FO 13, ses  
réponses à vos questions, ses  
prises de positions, ses  
interventions, son activité, son  
soutien ?...*

**Alors rejoignez-nous!  
SYNDIQUEZ-VOUS !**

Carte 2022 disponible  
ICI

**Au SNUDI FO 13, le renouvellement n'est pas automatique : c'est vous qui choisissez de renouveler votre adhésion !**

**Possibilité de régler en plusieurs mensualités et toujours 66% remboursés en crédit d'impôt !**



Vieille Bourse du travail Place Léon  
Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

